

Lettre de Louis Léopold Numa Houdeletk

Source :

CAOM
série C8C carton 27 dossier Houdeletk

Notes

En marge de la première page :
M. Laisant
à comprendre dans les secours permanents
vieillard

Renseignements figurant sur le formulaire de Secours

Houdeletk Louis Léopold Numa
né le 23 juin 1830 à St Pierre, Martinique

ex propriétaire, rentier
domicilié momentanément à fort de France, rue
Dupont de l'Eure, 37
ma position de fortune me suffisait largement
nous possédions une honnête aisance
état de santé : fortement ébranlé
chiffre approximatif des revenus disparus :
28,000 F l'an provenant du produit de cinq maisons
de ville, Cours National, des valeurs mobilières
disparues et du net produit de la plantation Boisville
sise au Prêcheur.
Chiffre des pertes déclarées : 485,595 F
Chiffre des revenus actuels : Néant

Lettre d'Elisabeth ACHÉEN au ministre

République Française
Liberté Egalité Fraternité

Mademoiselle Elisabeth Achéen,
ménagère à la Trinité, Martinique

à son excellence Monsieur le Ministre des Colonies

Monsieur le Ministre

Je viens solliciter de votre bienveillance et autorité
la demande suivante :

Sinistré de la ville de St Pierre Martinique, la veille de
la catastrophe vers six heures du soir : laissant la ville
sous une pluie de cendre, de tonnerre et d'éclairs
provenant du gouffre volcanique, abandonnant toutes
mes petites économies pour regagner la Trinité
commune située à trente deux kilomètres de là.

Accompagnée de mon fils Racine Léon plongé dans
la plus profonde anxiété.

En arrivant en cette commune le lendemain; nous
apprîmes la disparition de Saint Pierre.

Ce jeune enfant qui la veille était dans les bras de
son père Racine Emmanuel mécanicien à bord du
bateau Diamant de la compagnie Girard, ayant appris
la disparition de la ville et du dit bateau, le délire lui a
pris ce qui lui fit presque perdre la tête.

A l'école son intelligence s'est développé un peu tard.

Au mois de mars dernier par suite d'une chute à
l'école en faisant la gymnastique qui lui a rompu le
bras, il a été obligé de garder le lit environs trois mois.
L'examen du certificat d'études ayant eu lieu au mois
de juin dernier, l'enfant après une quinzaine de jours
de convalescence et d'études s'est présenté et a
parfaitement réussi. Comme il n'était pas bien rétabli,
il a été se faire vacciner; la fièvre l'ayant repris, le
directeur m'a conseillé de le garder chez moi pour le
soigné, il est resté encore quatre mois malade.

Pour l'admission de l'enfant au Cours Supérieur, il a
fallu qu'il subisse un examen qui a eu lieu le trois
octobre dernier. Cette fois-ci n'ayant pas eu de
chance de succès, il a été congédié.

L'enfant se voyant désappointé à cause de privations
forcées de culture intellectuelle, et voulant quand
même continuer ses études, m'a conseillé d'avoir
recours au Chef Supérieur.

M'ayant adressé à messieurs le Chef de service de
l'Instruction Primaire et à monsieur le Gouverneur qui,
jusqu'ici ne m'a pas donné satisfaction.

Je m'empresse d'avoir recours à votre haute autorité
à l'humanité de la Mère Patrie et d'attirer votre
bienveillante attention sur la situation où se trouve le
malheureux enfant sinistré qui voudrait continuer ses
études.

En espérant monsieur le Ministre que vous prendrez
en bonne considération ma triste et malheureuse
position, et que vous accorderez au malheureux
sinistré sa légitime satisfaction.

De votre excellence monsieur le Ministre j'attends une
issue favorable à ma demande.

Je demeure votre très humble et très respectueuse
serviteuse.

Ce 7 décembre 1911

Elisabeth Achéen

NDLR

Cette lettre, d'une fort belle écriture, porte en
première page un cachet à la date du 27 DEC. 1911.

Source :

CAOM
série C8C, carton 1, dossier Achéen Elisabeth
Pas de trace de bourse dans C8C 98 ("secours
temporaires")

[Page suivante](#)

[Retour au sommaire](#)